

Communiqué de presse - Octobre 2022

Appel à candidatures COSME :
**Deux chèques pour soutenir les entreprises du tourisme
dans leur transformation numérique**

ADI Nouvelle-Aquitaine a obtenu avec le Tourisme Lab Nouvelle-Aquitaine des financements grâce à un appel à projets européen. Deux chèques innovation sont proposés aux PME et TPE du tourisme de la région Nouvelle-Aquitaine, pour se former ou mettre en place des projets digitaux innovants.

Les demandes doivent être faites avant le 30 novembre 2022 (chèque n°2 : projets innovants)
ou avant le 31 mars 2023 (chèque n°1 : formation).

Les aides proposées

L'appel à projets européen COSME-TOURINN a pour objectif d'identifier des projets qui tendent à rendre le **tourisme plus durable, digital et résilient** face aux crises comme la crise Covid 19. C'est dans ce cadre qu'ADI Nouvelle-Aquitaine et le Tourisme Lab Nouvelle-Aquitaine ont répondu à cet appel à projets au sein d'un consortium de 9 autres partenaires de 9 pays européens. Les financements obtenus lui permettent de proposer aujourd'hui aux PME du tourisme et du numérique (hôtellerie, prestataires de loisirs, agences...) deux chèques-innovation :

- ✓ **Un chèque individuel de 1000 €** pour mettre à niveau ses connaissances et compétences par de la formation : il est destiné aux entreprises éloignées des solutions numériques. Les formations seront dispensées par un réseau de prestataires digitaux sélectionnés en amont. 10 chèques seront attribués.
- ✓ **Un chèque Innovation Collaboration de 20 000 €** pour financer la mise en place d'un projet innovant collaboratif, pour des entreprises plus avancées dans leur transformation digitale. Deux chèques Innovation Collaboration seront attribués à des porteurs français.
 - Les projets doivent être collaboratifs et impliquer exclusivement des PME digitales et du tourisme des pays concernés par le programme COSME (de 2 à 5 partenaires selon les cas).
 - La coordination du projet doit être assurée par une PME du tourisme provenant de l'un des pays représentés au sein du consortium.
 - Les fonds seront versés en trois fois.
 - Les candidats ne doivent pas bénéficier du soutien d'un autre projet COSME-TOURINN.

Les modalités

Les dossiers doivent être déposés en anglais sur le site <https://digitour-project.eu/call-for-proposals/#the-project>

- **avant le 31 mars 2023** pour le chèque-innovation n°1 (formation),
- **avant le 30 novembre 2022** pour le chèque-innovation n°2 (projets innovants).



Co-funded
by the COSME programme
of the European Union

ADI Nouvelle-Aquitaine accompagnera les entreprises intéressées dans le processus de candidature ainsi que dans le suivi du projet s'il est retenu.

Il leur suffit de contacter Manon Cosson (m.cosson@adi-na.fr) et Kilian Rausch (k.rausch@adi-na.fr).

A propos



Le **projet DIGITOUR** vise à encourager les PME de tourisme européennes à tendre vers une offre plus digitale, durable et résiliente. DIGITOUR est un projet européen réunissant 10 partenaires dans 8 pays européens. ADI Nouvelle-Aquitaine est le seul partenaire français, et donc le référent pour l'ensemble du territoire.

A propos du Tourisme Lab Nouvelle-Aquitaine

Créé par la Région Nouvelle-Aquitaine en 2020, le Tourisme Lab Nouvelle-Aquitaine est un laboratoire de projets innovants porté par ADI Nouvelle-Aquitaine. Il a pour mission de structurer et animer un réseau de l'innovation touristique rassemblant tous les acteurs pour faire émerger des projets innovants. Ses actions : événements, rencontres, challenges, business tours, expérimentations...

www.tourismelab.fr

Télécharger le dossier de presse : https://www.dropbox.com/s/l31epm53cisptce/DP_TourismeLabNouvelle-Aquitaine.pdf?dl=0

--

Contact presse : HELLO LA COM'

Sandra Pacheco Messibah

sandra@hellolacom.com – 06 21 61 68 11

